



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SELECTION D'UNE FIRME
SPECIALISÉE EN
DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL ET FONCTIONNEL**

BRH00-2425-FP-DPAI-P -1/10/01

La Banque de la République d'Haïti (BRH), organisme public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, ayant son siège principal à Port-au-Prince, compte recruter une firme spécialisée ou un cabinet de consultation afin de réaliser un diagnostic organisationnel et fonctionnel aux fins d'identifier les forces et les faiblesses, de trouver les causes profondes des problèmes et recommander des pistes de solutions, d'évaluer son efficacité et son efficience pour un renforcement institutionnel, ainsi que de lancer un processus de développement institutionnel. Ce marché sera financé par les fonds propres de la BRH.

A cet effet, la Banque de la République d'Haïti invite les firmes intéressées à soumettre leur expression d'intérêts pour conduire ce diagnostic, conformément à la loi du 10 juin 2009 (article 35), fixant les règles relatives aux marchés publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrage de Service Public. Les firmes peuvent être nationales ou étrangères, et fourniront toutes les informations qu'elles jugent utiles à l'établissement de leur qualification pour l'exécution desdites prestations notamment :

- Leur présentation ;
- Les pièces légales :

a) Pour les Firmes nationales :

- 1) Le quitus fiscal de type C, le certificat de patente spécifique à l'objet du marché, la carte d'immatriculation fiscale ou, matricule fiscale, la copie du moniteur de publication des statuts (pour les sociétés anonymes) ou l'avis de formation publié dans un journal à grand tirage du pays (pour les sociétés en noms collectifs), la copie de la carte d'identité (pour les entreprises individuelles) ;
- 2) Les trois (3) derniers états financiers pour les exercices 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024 ;
- 3) Les références de leurs représentant (s) légal, comme : a) un mandat notarié du représentant pour signer le marché ; b) une attestation de signature notariée du représentant ; c) la carte d'immatriculation fiscale du représentant ; La carte d'identification NIU du représentant.

b) Pour les Firmes internationales :

- 4) Copie du récépissé de la publication officielle des statuts de la Société dans le pays d'origine ;
- 5) Document d'identification nationale du pays d'origine ;
- 6) Les trois (3) derniers états financiers pour les exercices 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024 ;
- 7) Copie de la page biométrique du passeport valide du représentant de la société ;
- 8) Extrait du registre de commerce ;
- 9) Certificat de non-faillite délivré par une autorité compétente du pays d'origine ;
- 10) Mandat notarié du représentant, signataire de la proposition ;
- 11) Adresse complète de la Firme dans son pays d'origine ;
- 12) Une adresse de correspondance en Haïti clairement indiquée (Numéro, Rue, Ville, Département) ;

c) Pour les Firmes nationales et internationales

- 13) Les trois (3) derniers états financiers pour les exercices 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024 ;
- 14) Un document présentant la firme et ses expériences dans le domaine de la consultation, des diagnostics organisationnel et institutionnel ;
- 15) Les justificatifs des expériences de la firme dans des études similaires portant sur les diagnostics organisationnel et institutionnel ;
- 16) Le tableau du personnel proposé, le Résumé des principaux Consultants pour la mission, ainsi qu'une courte description de l'expertise de chacun d'eux ;
- 17) La Copie des diplômes et certificats mentionnés dans le Résumé ;
- 18) Tous autres documents pertinents (brochures, attestations, certificats d'accomplissement en liens à l'exécution des contrats analogues, expériences vécues dans des conditions semblables, disponibilité de la firme à se mobiliser ainsi que de ses ressources, etc.) pouvant justifier leur intérêt et confirmer leurs qualifications.

Les critères de sélection des candidats sont déterminés de manière à juger de la capacité à exécuter les prestations proposées qui feront l'objet du marché. Ces critères sont les suivants :

a) Expérience de la Firme de Consultation (22 points)

L'expérience de la Firme de consultation est jugée sur la base de ses compétences et de son nombre d'années d'expérience dans les études portant sur le diagnostic organisationnel, fonctionnel et institutionnel et du nombre de prestation similaires exécutées durant les 10 dernières années soit :

Expériences générale et spécifique de la Firme : 22 points	
Expérience générale de la Firme, en termes de nombre d'années révolus de fonctionnement : 10 points	Expérience spécifique de la Firme en termes de mandats similaires exécutés : 12 points
<u>Nombre d'année d'expérience (n) 10 points</u> N ≤ 2 ans : 2 points 3 < n < 7 ans : 4 points 7 < n < 10 ans : 8 points N > 10 ans + : 10 points	<u>Nombre de prestation (p) 12 points</u> 1 ≤ p ≤ 3 prestations : 3 points 4 ≤ p ≤ 6 prestations : 9 points 7 ≤ p et plus prestations : 12 points



b) Expériences du personnel et profil de l'équipe (66 points)

L'expérience du personnel du candidat est notée sur la base des qualifications et de l'expérience des principaux intervenants :

Personnel : Directeur de projet : 20 points	Dotation	Formation/ Expériences / Français
Qualification du Directeur Technique du Projet, en termes de niveau de formation universitaire complétée.	8 points	Formation 1- Licence 4 points 2- Maitrise 7 points 3- Doctorat 8 points
Compétence du Directeur Technique du Projet, en termes d'expérience spécifique liée au diagnostic organisationnel et fonctionnel d'entreprise	10 points	Expérience Moins de 6 ans : 4 points $6 < E \leq 09$ ans : 6 points $10 < E \leq 14$ ans : 8 points $E > 15$ ans + : 10 points
Connaissance et maîtrise de la langue française (niveau B2)	02 points	1- Connaissance faible ; 0 2- Connaissance moyenne 1 3- Bonne ou excellente connaissance : 2 points
Personnel : Expert #1 : 18 points	Dotation	Formation/ Expériences / Français
Qualification du Spécialiste des systèmes et culture organisationnelle (ou structure / ressources humaines), en termes de niveau de formation universitaire complétée.	06 points	Formation 1- Licence 2 points 2- Maitrise 5 points 3- Doctorat 6 points
Compétence d'un Spécialiste des systèmes, doté d'une autre compétence, de préférence en culture organisationnelle ;	10 points	Expérience Moins de 4 ans : 4 points $5 < E \leq 08$ ans : 6 points $09 < E \leq 11$ ans : 8 points $E > 12$ ans + : 10 points
Connaissance et maîtrise de la langue française (niveau B2)	2 points	4- Connaissance faible : 0 5- Connaissance moyenne : 1 Bonne ou excellente connaissance : 2 points
Personnel : expert #2 : 18 points	Dotation	Formation/ Expériences / Français
Qualification du Spécialiste structure et Ressources Humaines (ou Culture / Systèmes), en termes de niveau de formation universitaire complétée.	06 points	Formation 1- Licence 2 points 2- Maitrise 5 points 3- Doctorat 6 points
Compétence d'un Spécialiste des structures et organisation et doté d'une autre compétence, de préférence en Ressources humaines ;	10 points	Expérience Moins de 4 ans : 4 points $5 < E \leq 08$ ans : 6 points $09 < E \leq 11$ ans : 8 points $E > 12$ ans + : 10 points
Connaissance et maîtrise de la langue française (niveau B2)	2 points	Connaissance faible : 0 point Connaissance moyenne : 1 point

20

		Bonne ou excellente : 2 points
Compétence intégrée de l'équipe de consultants : 10 points		
Capacités multidisciplinaires de l'équipe, regroupant les 4 compétences indiquées ;	7 points	1- une seule expertise : 0 point 2- deux expertises : 2 points 3- trois expertises : 4 points 5- quatre expertises : 7 points
Connaissance spécifique ou Expérience du secteur bancaire, commerciale ou centrale ;	3 points	1- Peu ou pas d'expérience : 0 point 2- Bonne expérience : 2 points 3- Très bonne / excellente expérience : 3 points

Chaque principal intervenant sera évalué séparément, puis le total sera effectué en vue d'obtenir la note du personnel. Il sera tenu compte des trois (3) premiers intervenants principaux.

c) **Conformité des documents légaux et administratifs (12 points)**

- ⇒ Pour tout document manquant, le candidat perd 3 points ;
- ⇒ Pour tout document dont la présentation ne serait pas conforme, le candidat perd 2 points.

Les firmes / cabinets intéressés(es) sont invité(es) à :

1. Récupérer à l'adresse ci-dessous, les formulaires types qui accompagneront leurs dossiers de candidature ;
2. Faire parvenir ou déposer leur dossier de candidature sous enveloppe fermée et scellée portant la mention « Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Diagnostic organisationnel et fonctionnel de la BRH » au plus tard, le 10 octobre 2025 à 10 :00 am, à l'adresse suivante :

Banque de la République d'Haïti
1, rue Mercier Laham,
Delmas 60, Musseau, Haïti
22 99 00 82 / 22 99 00 79
Courriel : csmpt@brh.ht

Les résultats de l'AMI seront publiés dans un délai ne dépassant pas 20 jours ouvrables, suivant la séance d'ouverture des plis. Les dossiers incomplets seront rejettés. Seules les firmes dont les candidatures auront été retenues, à partir d'une note qualificative de 75 points, seront invitées à soumettre des propositions.

Port-au-Prince, le 25 août 2025



Ronald GABRIEL
Gouverneur